

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION À SAGUENAY,
LE CONSEIL MUNICIPAL ACCORDE 9,4 M\$ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

SAGUENAY, le mardi 3 mai 2022 – Le conseil municipal de la Ville de Saguenay a voté, aujourd'hui, les premiers projets de développement économique retenus dans le cadre de son Programme triennal d'immobilisation (PTI). En tout, ce sont 9,4 M\$ qui seront investis dans la zone industrialo-portuaire (Zone IP) à La Baie, le parc industriel de Chicoutimi ainsi que celui de Jonquière.

Rappelons que la ville a déposé, en décembre dernier, un budget responsable dans lequel les élus ont pris la décision de plafonner le PTI à 70 M\$ afin de contrôler la dette. De cette somme, le conseil municipal a réservé 13 M\$ pour stimuler le développement économique.

Lors de la séance du conseil municipal de ce midi, les élus ont voté pour investir 5 M\$ dans sa Zone IP afin de participer au financement d'infrastructures de services pour qu'elle soit prête à accueillir de grandes entreprises.

Saguenay investira également 4,3 M\$ pour une Phase I de développement du parc industriel de Chicoutimi afin d'ouvrir de nouvelles rues et de déployer des infrastructures qui permettront à de petites et moyennes entreprises de s'implanter ici. En tout, ce sont 11 terrains qui seront ajoutés au parc, dont plusieurs sont convoités.

En terminant, une somme de 100 000\$ sera également investie pour la planification d'aménagements dans le parc industriel de Jonquière.

« La ville doit tout mettre en œuvre pour favoriser l'implantation d'entreprises chez nous. Ces investissements de 9,4 M\$ dans nos parcs industriels et notre Zone industrialo-portuaire sont un signal fort de notre engagement à faciliter le développement économique à Saguenay », conclut la mairesse Saguenay, Mme Julie Dufour.

-30-

Source :

Mikaël Beauchemin

Attaché de presse – Cabinet de la mairesse de Saguenay

mikael.beauchemin@ville.saguenay.qc.ca

418 818-3476